

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY6415 – A1

Titre long Neuropsychologie de la sénescence

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Automne 2023

Horaire Mercredi 08h30-11h30, G-420 Pavillon Marie-Victorin

Mode de formation Le cours sera constitué de cours magistraux, avec support PowerPoint, disponibles sur Studium, discussion d'articles et d'études de cas. Les cours seront donnés en présentiel. La présence aux cours est essentielle pour développer une compréhension approfondie de la matière couverte dans le cours.

Site StudiUM <https://studium.umontreal.ca>

Description courte et préalables <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Sven Joubert, Ph.D., professeur titulaire, département de psychologie, Université de Montréal

Coordonnées sven.joubert@umontreal.ca

Disponibilités Après le cours, par courriel, ou sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom A déterminer

Coordonnées A déterminer

Disponibilités Pour toutes questions concernant le cours, celles-ci peuvent être formulées dans le forum intitulé Forum de questions et réponses dans Studium. L'auxiliaire de cours sera aussi disponible par courriel ou sur rendez-vous.

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours s'adresse aux étudiants aux cycles supérieurs qui s'intéressent au vieillissement cognitif et cérébral normal et aux troubles neurocognitifs mineurs et majeurs liés au vieillissement. De façon générale, le cours vise à : 1) Enseigner les changements cognitifs et cérébraux associés au vieillissement normal et ceux rencontrés dans le cadre des principaux troubles neurocognitifs mineurs et majeurs, et 2) Offrir aux étudiants des ressources nécessaires leur permettant d'être mieux outillés dans différents contextes professionnels, tel qu'en recherche, en enseignement et dans la pratique de la neuropsychologie clinique, ainsi que dans la communication avec les familles de personnes ayant des troubles neurocognitifs et avec les professionnels de la santé.

Objectifs d'apprentissage

Ce cours aborde d'une part les changements cognitifs et cérébraux survenant chez la personne âgée en santé, et d'autre part les manifestations cliniques et leurs répercussions fonctionnelles, les critères diagnostics et les changements cérébraux des principaux troubles neurocognitifs liés au vieillissement. Le cours aborde aussi les tests neuropsychologiques qui sont fréquemment utilisés chez la personne âgée et leur utilité dans le dépistage et le diagnostic différentiel des troubles neurocognitifs.

Compétences développées

Au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure de : 1) Connaître les changements cognitifs et anatomiques associés au vieillissement normal ; 2) Connaître les changements cognitifs, neuropsychiatriques et cérébraux survenant dans les troubles neurocognitifs mineurs et majeurs les plus fréquents, ainsi que les critères diagnostics de ces troubles neurocognitifs ; 3) Connaître les tests neuropsychologiques le plus souvent utilisés dans le contexte de l'évaluation neuropsychologique de la personne âgée et les facteurs situationnels pouvant affecter la performance aux tests (âgisme, stéréotypes, stress, fatigue, etc.) ; 4) Mieux connaître le rôle de différents professionnels de la santé qui travaillent auprès des personnes âgées autant au niveau de l'évaluation et du diagnostic qu'au niveau de la prise en charge.

Méthodes pédagogiques utilisées

Cours magistraux avec support PowerPoint, présentation d'études de cas, discussions et présentations en classe.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 6 septembre 2023	Le vieillissement démographique Les stéréotypes liés au vieillissement	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 2 13 septembre 2023	Les changements cognitifs et cérébraux au cours du vieillissement normal	Exposés magistraux	Note de cours
Cours 3 20 septembre 2023	Les tests neuropsychologiques utilisés auprès de la clientèle âgée	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 4 27 septembre 2023	La maladie d'Alzheimer La démence vasculaire	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 5 4 octobre 2023	Le déclin cognitif subjectif et le Trouble cognitif léger	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 6 11 octobre 2023	Le syndrome confusionnel (Thomas Tannou, gériatre)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 7 1 ^{er} novembre 2023	Les dégénérescences lobaires fronto-temporales	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 8 8 novembre 2023	Présentations des étudiants sur une thématique au choix	Exposés oraux	
Cours 9 15 novembre 2023	La maladie de Parkinson et la démence à corps de Lewy (Paolo Vitali, neurologue/neuropsychologue)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 10 22 novembre 2023	Les troubles neuropsychiatriques La prise en charge de la MA (Marie-Christine Laterreur, FSAQ) – visioconférence zoom	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 11 29 novembre 2023	Les symptômes psychologiques et comportementaux dans la démence – SPCD	Exposés magistraux	Notes de cours

(Laurence Villeneuve, psychologue, et
Claude Vérité-Aubry, ergothérapeute)

Cours 12

6 décembre 2023

Présentations des étudiants sur une
thématique au choix

Exposés oraux

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date	Pondération
Examen en classe	Contenu des cours 1-5 Questions à choix multiples et à court développement	2023-10-25	35%
Présentations orales	Présentations orales 1 ^{ère} partie	2023-11-08	30%
Présentations orales	Présentations orales 2 ^{ème} partie	2023-12-06	
Examen en classe	Contenu des cours 6-11 Questions à choix multiples et à court développement	2023-12-13	35%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Ne s'applique pas.
Matériel autorisé aux examens	Aucun contenu du cours ainsi que toute autre source d'information (articles, sites web, etc.) ne seront permis durant les examens. Les examens se feront en présentiel dans la salle de classe. Les téléphones, tablettes et ordinateurs doivent être éteints et rangés durant toute la durée de l'examen.

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Il n'y a pas d'ouvrage de référence obligatoire. Des liens vers des articles à lire seront fournis au long du cours.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Ne s'applique pas.
Équipement (matériel)	Ne s'applique pas.

Ressources complémentaires

Documents	Les notes de cours seront disponibles sur le site Studium du cours.
Sites Internet	Des liens internet seront disponibles sur le site Studium du cours.
Guides	Ne s'applique pas.
Autres	Ne s'applique pas.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire disponible à cet effet dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux À l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Dates importantes

Modification de l'inscription 2023-09-20

Date limite d'abandon 2023-11-17

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.